

Compétition internationale interclubs de fleuret M11, M13 et handisport



6^e CHALLENGE

CEFC



DIMANCHE 27 MAI 2018

À partir
de 8h30

Gymnase Jules Ladoumègue - 39 route des Petits Ponts - 75019 Paris

renseignements : secretariat@cefc.fr ou www.cefc.fr



MAIRIE DE PARIS





CEFC
cercle d'escrime franco-cubain

RÈGLEMENT SPORTIF

ART. 1 - RÈGLEMENT

Le règlement sportif est, en substance, celui de la Fédération Internationale d'escrime.

Quelques spécificités ont été ajoutées, en fonction soit du règlement de la FFE ou de la FFH, soit du règlement propre à l'organisateur, et de l'adaptation aux personnes en situation de handicap.

Les règles de la FFH seront appliquées à tous les tireurs/tireuses lors d'un assaut handisport. Ces derniers doivent posséder un matériel et une tenue conforme au règlement FFE et FFH. Tous les inscrits doivent être en possession d'une licence FFE, FFH ou licence de la fédération dont dépend l'escrimeur/escrimeuse (pour les étrangers).

ART. 2 - DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le directoire technique sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la FFE.

ART. 3 - ARBITRAGE

1 arbitre fleuret à partir de 3 engagé.e.s.

Les arbitres seront rétribués au tarif en vigueur. Le CEFC se charge de fournir des fauteuils supplémentaires pour les valides.

Attention le club qui engage 8 tireurs/tireuses et plus, 2 arbitres seront demandés, pour 16 tireurs/tireuses et plus, 3 arbitres seront demandés.

ART. 4 - CATÉGORIES

M11 mixte (2007-2008)

Fleuret électrique, lame 0 ou 2, tenue 350 newtons, sous-cuirasse 350 newtons (800 newtons non obligatoires) tous types de poignées autorisés.

M13 filles et garçons (2005-2006)

Fleuret électrique, lame 0 ou 2, tenue 350 newtons, sous-cuirasse 350 newtons (800 newtons non obligatoires) tous types de poignées autorisés.

ART. 5 - ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront avant le **vendredi jeudi 24 mai 2018, 23h59** :

- sur le site de la FFE (rubrique engagements en ligne)
- sur le site du CEFC : www.cefc.fr
- par mail : secretariat@cefc.fr

Le Directoire technique ne prendra aucune inscription le jour de la compétition.

ART. 6 - TARIFS

Les droits d'engagement sont fixés à :

Catégorie M11 par équipes : **30 €**

Catégories M13 individuel : **12 €**

ART. 7 - ÉGALITÉ DES CHANCES

Aménagement pour l'accueil des compétiteurs.trices en situation de handicap.

Fauteuil et mobilité réduite : les compétiteurs.trices valides acceptent en s'engageant à respecter ces règles. Dans une confrontation handi-valide, les accompagnateurs.trices auront le droit d'accès à l'espace compétition, à défaut un.e bénévole par personne sera désigné.e tout au long de la journée.

FORMULE DE LA COMPÉTITION

M11 mixte (2007-2008)

**Type de compétition : par équipes de 3 tireurs/
tireuses valides**

- Formule équipe mixte de 3 ;
- 1 tour de poule sans élimination, puis tableau d'élimination directe sans repêchage ;
- Relève à l'italienne, 9 touches, 3 x 2 minutes ;
- En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : tirage au sort de la priorité et 1 minute supplémentaire ;
- Piste de 10 m, la passe avant est interdite ;
- Des récompenses et diplômes seront remis aux quatre premières équipes de chaque division.

M13 filles et garçons (2005-2006)

**Type de compétition : individuelle mixte, valide et
handisport.**

Nous rappelons que seuls les tireurs/tireuses licenciés FFH, FFE ou licence de leur fédération sont autorisés à participer

- Formule mixte ;
- Compétition individuelle valide et handisport ;
- 1 tour de poule sans élimination : 4 touches, 3 minutes ;
- Match d'élimination directe : 8 touches, 2 x 3 minutes ;
- En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire : tirage au sort de la priorité et 1 minute supplémentaire ;
- Des récompenses seront remises aux 8 premiers tireurs/tireuses, diplômes pour tou.te.s.

HORAIRES DES ÉPREUVES

Fleuret M13 garçons valides et handisports

Appel	Scratch	Début
8h30	8h45	9h00

Fleuret M13 filles valides et handisports

Appel	Scratch	Début
9h30	9h45	10h00

Fleuret M11 (mixte, valide et par équipes de 3)

Appel	Scratch	Début
13h30	13h45	14h00

LES PETITS PLUS

Tout au long de la compétition vous trouverez :

Une buvette

Un médecin

Un fournisseur de matériel d'escrime

CONVIVALITÉ

Un verre de l'amitié sera proposé à la fin des épreuves, vers 19h30, en présence d'un groupe musical cubain.

HÔTELS À PROXIMITÉ

Appart'City Paris La Villette

157 avenue Jean-Jaurès - 75019 Paris

Tél. + 33 (0)1 40 03 67 52

Appart'City Paris Charles de Gaulle - Pantin

139 avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin

Tel : +33 (0)1 41 71 50 50

Hôtel Campanile Paris Est - Pantin

62-64 avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin

Tél. +33 (1) 48 91 32 76

Réservations : Tél. 0892 23 48 15

OÙ ET QUAND ?

Gymnase Jules Ladoumègue

39 route des Petits Ponts - 75019 Paris

Métro ligne 5 : station Hoche

Tram ligne 3b : station Delphine Seyrig

Bus lignes 151 et 170 : arrêt Montgolfier

Dimanche 27 mai 2018 de 8h30 à 20h

RENSEIGNEMENTS

Pour toute demande d'informations complémentaires, veuillez contacter :

> 06 63 83 66 60

> secretariat@cefc.fr

Les organisateurs.trices déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident pouvant survenir pendant la compétition.



Consulat
général
de Cuba



PARIS 2024



ÉCOLE FRANÇAISE D'ESCRIME

